



En direct des associations



Bulletin / Décembre 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE

Compte rendu



En introduction, le président d'EPAF a précisé que l'association devait vivre dans les conditions fixées par la tutelle avec un nouveau développement du secteur Vacances Enfants et pour Vacances loisirs de redéployer l'activité en privilégiant les prestations externes compte tenu des changements résultant de la fermeture de sites historiques d'EPAF. Pour les personnels il assure avoir privilégié l'humain pour assurer un suivi des personnels concernés par la fermeture des sites.

S'agissant des immeubles, leur sort n'est pas encore réglé ; leurs cessions devraient permettre un retour financier pour assurer les travaux des sites conservés par EPAF. En réponse à une question de Solidaires Finances sur le site de Soulac, le président a précisé que son statut juridique reste à déterminer mais que cela n'a aucune incidence sur la décision de s'en séparer.

S'agissant du budget 2021, compte tenu des conditions sanitaires conduisant à une baisse des recettes et que des charges et impacté par la comptabilisation de la RCC, un budget rectificatif a été présenté avec un ajustement de la subvention ; A une demande précise de Solidaires Finances sur la RCC, il a été répondu qu'à ce jour l'ensemble des éléments n'était pas connu.

Le bilan d'activités de vacances Loisirs, bien qu'impacté par les fermetures dues à la Covid, est bon en 2021, compte tenu des périodes d'ouverture avec des taux de remplissage de l'ordre de 75% au mois d'août. Le taux de satisfaction global est de 8,45 et atteint 8,58 pour les résidences EPAF.

Pour 2021, Vacances enfants a répondu à l'attente des familles compte tenu de l'annulation des séjours à l'étranger et des séjours d'hiver et de Printemps dû à la pandémie mais aussi à la confiance envers **EPAF**. Les colonies d'automne ont connu un succès avec le doublement de colons par rapport à 2020. **EPAF** a dû faire face à la difficulté de recrutement d'animateurs générant de nouvelles contraintes pour les organisateurs.

En réponse à des questions de **Solidaires Finances**, **EPAF** a précisé que 90% des séjours de la Toussaint ont été organisés sur des sites EPAF et qu'environ 34% des séjours sont organisés par EPAF sur l'année entière. Une centaine de colons porteurs de handicap sont partis en 2021 avec des animateurs dédiés et en nombre suffisant pour les accompagner en toute sécurité.

Aucun accident grave n'a été à déplorer et deux signalements ont été effectués auprès de la protection de l'enfance. Des cas de COVID ont été signalés et ont conduit au rapatriement chez eux de 240 colons.

S'agissant de la subvention versée à EPAF, elle est détournée en partie de son objet, puisqu'elle sert à financer d'une part la RCC, d'autre part le gardiennage des sites fermés au 31 décembre 2021, pouvant ainsi obérer le financement de VL et de VE pour 2022. **EPAF** devra demander un complément de subvention pour faire face à un fonctionnement normal sur une année pleine.

Le trésorier souligne d'une part la baisse du fond déroulement de 20% en 2021, une baisse supplémentaire pouvant mettre **EPAF** en péril, d'autre part l'absence d'investissement de l'État sur les résidences pouvant pénaliser son fonctionnement.

S'agissant de la RCC, le calendrier de sa mise en place a été contraint de la date assurée de la cession des sites le 29 juillet 2021 à leur fermeture effective le 31 décembre 2021 ; l'accord d'entreprise a été signé le 27 septembre et validé par la DRIEETS. Outre les personnels des résidences, ceux du siège ont également été concernés (RH, finances, équipement et achats). 64 des salariés concernés ont choisi la RCC avec un bon accompagnement pouvant aller au-delà du 31 décembre 2021. **EPAF** tient à saluer les OS participantes à cet accompagnement.

S'agissant des investissements, le seul site devant faire l'objet de travaux conséquents est celui de La Baule qui sera entièrement rénové. Les travaux seront lancés à partir du mois de septembre 2022.

S'agissant du site de La saline, Solidaires Finances pose la question d'une part de son devenir en évoquant un rapprochement avec l'IGESA pour sa gestion, d'autre part de troubles graves. **EPAF** ne dispose d'aucune information particulière sauf à préciser que le sous-directeur avait annoncé une réflexion sur le devenir du site.

Des troubles graves sont évoqués mais aucune information n'est remontée à **EPAF** sauf l'envahissement des voitures aux abords du site qui est récurrent et ne permettant pas un accès facile à des secours. **Solidaires Finances** demande plus de transparence dans ce dossier de la part du SG et de l'IGESA.

Solidaires Finances, à une nouvelle fois évoqué les augmentations de tarif des colos à La Réunion pour un QF > 2081 avec une augmentation de plus de 80% en 2022 par rapport à 2021, un différentiel important d'une part avec les colos des Antilles pour une même durée de séjour, d'autre part avec les colos organisées en métropole pour les séjours de proximité.

Pour **Solidaires Finances**, il convient de revoir la grille des tarifs dans sa globalité pour garder l'attractivité des séjours et ne pas mettre un frein à la demande. En réponse, **EPAF** a précisé qu'elle examinera ce surcoût pour cette tranche sans remettre en cause la grille existante.

Le président d'**EPAF** reste pessimiste sur l'évolution du coût de l'ensemble des prestations qui dépendra à l'avenir du marché privé.

S'agissant du budget 2022, il devrait y avoir une reprise d'activité sans que la subvention soit augmentée (20 millions euros) et sans qu'on sache si la reprise des sites fermés soit effective au 31 décembre 2022, engendrant nécessairement des coûts supplémentaires à la charge d'EPAF. L'objectif d'EPAF est de faire partir 7500 colons y compris à l'étranger et de réaliser 235 000 nuitées (70 000 nuitées dans les résidences **EPAF**).

Il n'y aura pas d'augmentation de tarif en 2022 et les charges supplémentaires liées à l'inflation seront absorbées. **EPAF** précise, d'une part que les appels d'offre font apparaître une augmentation des coûts de 5 à 10%, d'autre part que le taux de subventionnement de VE est de 78% et celui de VL de 50% et qu'il conviendra de rééquilibrer les tarifs en 2023.

En réponse à une question de **Solidaires Finances** sur la gestion de Vendres et l'allotement de lodges non occupés par la fondation d'Aguesseau à un opérateur extérieur, **EPAF** a précisé qu'il n'y avait aucune incidence sur les ayants droits en été et au printemps.

En conclusion, **Solidaires Finances** a voté contre le budget modifié 2021 et contre le budget prévisionnel 2022 sans remettre en cause la gestion et l'activité d'**EPAF** en donnant l'explication de ses votes :

« EPAF a rempli sa mission dans des conditions difficiles, que ce soient les colos ou les prestations de Vacances Loisirs. Solidaires Finances tient à remercier l'ensemble des équipes d'EPAF pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve face à une situation compliquée liée à la pandémie.

Toutefois Solidaires Finances constate :

- **Une baisse de la subvention.**
- **L'Interdiction faite à EPAF d'utiliser le surplus de la subvention no consommé pur réaliser des travaux indispensables dans les résidences.**
- **La prise en charge par EPAF de la RCC sur sa trésorerie alors que c'est le SG qui a pris la décision de se séparer des résidences pour 5 Millions d'euros.**
- **La prise en charge par EPAF du gardiennage pour 1 million d'euros à compter du 1^{er} janvier 2022 ».**